Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20261109-26CM05NOV090-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

COMMUNE de Val d'Oust

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la commune de Val d'Oust

SEANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2026.

Convocation : 26 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 5 novembre à dix-neuf heures et dix minutes, le Conseil de la Commune de Val d'Oust, dûment et régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie de Val d'Oust, sous la présidence de Mme Florence PRUNET, Maire.

Présents : (20) : Madame Carine AUGUSTE, Madame Audrey BAUCHE, Monsieur Arnaud CHÉDALEUX, Monsieur Pierre DANIEL, Madame Samantha DELECOLLE ; Madame Lydia DENOUAL, Monsieur Jean-Paul DUBOIS, , Monsieur Janick GABILLET ; Madame Guylaine HARDY, Monsieur Yves HUTTER, Madame Martine JARRY, Madame Annie LANGELIER, Monsieur Jean-Marie LEBON, Monsieur Philippe MAHÉ, Monsieur Olivier MILLET, Madame Marie-Pierre NOËL Madame Patricia PEIGNÉ, Monsieur William PELLERIN, Madame Florence PRUNET, Madame Stéphanie QUATREVILLE, Monsieur Jean-Louis VERONIQUE.

Absents représentés (6) : Madame Evelyne BLANCHON ayant donné pouvoir à Madame Florence PRUNET ; Monsieur Jean-Marc FOULON ayant donné pouvoir à M. Olivier MILLET ; Madame Marlène LE JOSSEC ayant donné pouvoir à Madame Lydia DENOUAL ; Monsieur Philippe MORIZOT ayant donné pouvoir à M. Arnaud CHEDALEUX ; Madame Véronique SABOURDY ayant donné pouvoir à Madame Audrey BAUCHE ; Monsieur Philippe MAHE ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis VERONIQUE.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

DEL_2026_11_090_PROPOS LIMINAIRES : Adoption des décisions du Maire.

RAPPORTEUR : Madame le Maire

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 20 mars 2026, le Conseil municipal a décidé de déléguer, conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, au maire et à ses adjoints un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

C'est dans ces conditions qu'il est rendu compte ci-après des décisions intervenues depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

2/ au titre de la délégation :

« prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dont le montant **est inférieur à 100 000 €** ; »

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20261109-26CM05NOV090-DE

N°	FOURNISSEUR	NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT TTC
D_26_10_098	KERHERVÉ	CLÉS POUR DOUBLES	106,16 €
D_26_10_099	EI CHARDOLA CHRISTOPHE	INTERVENTION DANS LES LOCAUX DE L'ALSH	379,49 €
D_26_10_100	EMERAUD PERS ET FILS	RAMONAGE DU TUBAGE D'UNE CHAUDIERE A FIOUL (CENTRE DE LOISIRS ET SALLE	170,00 €
D_26_10_101	CUMA DE L'OUST	LOCATION D'UNE FAUCHEUSSE	85,46 €
D_26_10_102	IMPRIMERUE POISNEUF	DÉPLIANT 2 VOLETS - MEDIATHÉQUE	115,20 €
D_26_10_103	IMPRIMERIE POISNEUF	BROCHURES "Brèves n°29"	897,60 €
D_26_10_104	CYCLES ET MOTOCULTURE	CHARGE DE GAZ 35KG SALLE POLYVALENTE ROC ST ANDRÉ	137,80 €
D_26_10_105	CYCLES ET MOTOCULTURE	REPARATION DÉBROUSSAILLEUSE	48,50 €
D_26_10_106	KERHERVÉ	REPARATION D'UNE FENETRE CABANE CIMETIERE DE QUILY	69,64 €
D_26_10_107	DYNAMIPS	LOGICIEL PILOTAGE DE PROJET-ORGANISATION &PLNIFICATION	108,00 €
D_26_10_108	CYCLES ET MOTOCULTURE	2 JEU DE LAMES TAILLES HAIES	539,80 €
D_26_10_109	MAHOUIN Y ELAGAGE	TRAVAUX ELAGAGE SUR CHEMIN ROC ST ANDRE	6 160,00 €
D_26_10_110	COLAS	REMBLAIS - VOIRIE	285,62 €
D_26_10_111	CLERTE MECANIQUE	COMMODO ECLAIRAGE VRHICULE RENAULT KANGOO AC-68-FA	368,24 €
D_26_10_112	BREIZALU	MENUSERIE HS	1 836,69 €
D_26_10_113	SIGNAUX GIROD	BALISE PLASTIQUE + KIT PLATINE	486,11 €
D_26_10_114	BRETAGNE PYRO	FEU D'ARTIFICE DU 19 DECEMBRE 2026	1 900,00 €
D_26_10_115	ATELIER SERIGRAPHIK	PANNEAUX	257,04 €
D_26_10_116	OBYO	PRODUITS D'ENTRETIEN	161,23 €
D_26_10_117	MAHOUIN Y ELAGAGE	TRAVAUX ABATTAGE	1 045,00 €
D_26_10_118	A PORTEE DE VOIX	ANIMATION "LES NUITS DE LA LECTURE"	192,00 €
D_26_10_119	TRIO IMRAMA	Animation "Trio Imrama" musique irlandaise folk	1 450,00 €
D_26_10_120	GRETA Maurice	CONFÉRENCE	475,00 €
D_26_10_121	EU VAL D'OUST	Robinet cimetière du ROC SAINT ANDRÉ	10,50 €

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20261109-26CM05NOV090-DE

D_26_10_122	EU VAL D'OUST	ROBINET cimetière De LA CHAPELLE CARO	[illegible]
D_26_10_123	SIGNAUX GIROD	PIED POUR PANNEAUX DE SIGNALISATION	357,62 €
D_26_10_124	SIGNAUX GIROD	PANNEAUX AVENUE FRERES REY LA GARE LA CHAPELLE CARO	291,34 €
D_26_10_125	EUREDEN	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	149,88 €
D_26_10_126	JEUX VAGABONDS	ANIMATION JEUX INTERGÉNÉRATONNELLE DU 18/11/2026	342,50 €
D_26_10_127	SARL BELLAMY	TRAVAUX EPAREUSE CHEMIN D'EXPLOITATION LA CHAPELLE CARO - LE	9 030,00 €
D_26_10_128	SARL BELLAMY	TRAVAUX EPAREUSE VOIRIE LA CHAPELLE CARO- LE ROC ST ANDRE -QUILY	15 750,00 €
D_26_10_129	7 D'ARMOR	PRODUIT POUR DEBOUCHER LES TOILETTES DE LA MAPA	332,58 €
D_26_10_130	AGRILIUM	REPARTION TRACTEURCASE IH CX 80	117,00 €
D_26_10_131	QUEGUINER MATERIAUX	REGARD TROTTOIR CARRE	176,45 €
D_26_10_132	QUARTA	BORNAGE CESSION A LA COMMUNE POUR ELARGISSEMENT D ACCES	1 362,00 €
D_26_10_133	CYCLES ET MOTOCULTURE	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	353,40 €
D_26_10_134	LE PETIT KERIQUEL	INAUGURATION DE LA FRESQUE A LA CANTINE LE 24/10/2026 - PETITS FOURS	180,00 €
D_26_10_135	POINT.P	CHANTIER AIRE DE JEUX QUILY	177,12 €
D_26_10_136	CLERTE MECANIQUE	ENTRETIEN RENAULT MASTER 3220YL56	566,34 €
D_26_10_137	MILAN	3 ABONNEMENTS REVUES MEDIATHEQUE	177,00 €
D_26_10_138	CEDEO	FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT POUR LA MAPA - ROBINET	42,78 €
D_26_10_139	POINT.P	FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT - MICRO BETON	106,92 €
D_26_10_140	CDLELEC	FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT POUR LA MAPA - 2 RADIATEURS	191,40 €
D_26_10_141	WELDOM	FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT - PEINTURE AIRE DE JEUX QUILY, ET TRETAUX	560,90 €
D_26_10_142	EPICONDYLE	INAUGURATION DE LA FRESQUE A LA CANTINE LE 24/10/2026 - GATEAU	50,00 €
D_26_10_143	CDLELEC	ECLAIRAGE EXTERIEUR SALLE POYLVALENTE QUILY	167,21 €
D_26_10_144	EPICONDYLE	BONBON ANIMATION HALLOWEEN	10,80 €
D_26_10_145	KERHERVÉ	POUR REPARATION D'UNE REMORQUE	57,31 €
D_26_10_146	CYCLES ET MOTOCULTURE	RÉPARATION TRONCONNEUSE	69,80 €

Après cette présentation, il est demandé au Conseil municipal de délibérer afin de :

- **PRENDRE ACTE** des décisions prises par le Mme le Maire par délégation du Conseil.

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-200059830-20261109-26CM05NOV090-DE

Après avoir délibéré, il est procédé à un vote donnant les résultats suivants :

Présents : 20	Pour : 26	Majorité absolue : 14
Votants : 26	Contre : 0	Suffrages exprimés : 26
	Abstentions : 0	

Ainsi, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Mme le Maire par délégation du Conseil.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.
Val d'Oust, le 5 novembre 2026.

Madame le Maire,
Florence PRUNET

Mairie de Val d'Oust 56 (Morbihan)

Le Secrétaire de séance,
Jean-Marie LEBON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux préalable par voie postale au siège de la Commune (1, rue Nationale, Le Roc Saint-André – 56460 VAL D'OUST) ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes par voie postale (3 contours Motte, CS 44416 – 35044 RENNES Cedex) ou par voie électronique (application télérecourscitoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication